

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## L'Institut de la Protection Sociale (IPS) repense la protection sociale de demain

Paris, le 2 décembre 2014. L'Institut de la Protection Sociale (IPS), think tank non partisan au service de la réforme de la protection sociale, présente son quatrième livre blanc intitulé : « Assurés, Entreprises, Opérateurs, Etat, tous acteurs de la protection sociale de demain ». Aujourd'hui le développement exponentiel des techniques médicales, le vieillissement croissant de la population, l'individualisation toujours plus forte des comportements sont autant de défis considérables auxquels notre système de protection sociale est confronté. C'est dans ce contexte que l'IPS publie son nouveau recueil présentant 29 propositions pragmatiques qui s'attachent sans préjugé à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.



Le poids de l'endettement, l'ampleur des sommes à venir et la multiplicité des objectifs poursuivis interpellent sur la survie même de notre système de protection sociale.

Des évolutions majeures doivent être engagées au plus vite.

Jusqu'ici l'Institut de la Protection Sociale a porté sa réflexion sur la protection des salariés, les chefs d'entreprises et les libéraux.

Aujourd'hui, en raison de l'importance des enjeux socio-économiques, l'IPS a souhaité engager sa réflexion dans un champ plus large, à long terme et intégrant données économiques, démographiques et culturelles.

Ce livre blanc est le résultat d'une année entière de réflexion collégiale. L'ambition de la réflexion de l'IPS est double : d'une part repenser ce que doit être la protection sociale du XXI<sup>ème</sup> siècle et ses principes d'actions, de l'autre faire des propositions opérationnelles concernant tout à la fois les personnes, les entreprises, l'Etat et les opérateurs (partenaires sociaux, mutuelles, instituts de prévoyance, assureurs privés, associations, etc...).

**Bruno Chrétien**, Président de l'Institut de la Protection Sociale, souligne : « *Ces propositions sont véritablement issues du terrain. Elles s'avèrent donc profondément novatrices et parfois même peuvent paraître iconoclastes. Ces propositions pragmatiques s'attachent à répondre aux enjeux auxquels nous sommes tous confrontés.* »

**Institut de la Protection Sociale**

Une protection sociale à réformer - Des professionnels compétents et expérimentés  
Un laboratoire d'idées pour des propositions concrètes



**Sylvain Grégoire**, Membre de l'IPS et Responsable Expertise Métiers Epargne et Retraite chez CARDIF, souhaite « *l'harmonisation des modalités de sortie des contrats supplémentaires doit être engagée au plus vite. La situation actuelle est trop complexe.* »

De son côté, **Michel Clerc**, Membre de l'IPS et Directeur général MEDICIS, souligne : « *Les conjoints de commerçants et les artisans sont moins bien traités que ceux des salariés pour les pensions de réversion des régimes obligatoires.* »

**Antoine Montant**, Membre de l'IPS et Avocat - Directeur Technique Droit Social chez FIDUCIAL, indique « *Les entreprises ont impérativement besoin que les règles en matière de droit social soient plus stables.* »

**Michel Hallopeau**, Membre de l'IPS et Avocat associé et Directeur du Pôle Retraite et Prévoyance d'Entreprises du cabinet FIDAL, insiste pour sa part sur « *La sécurisation des entreprises est un impératif. Trop d'entre elles se font redresser pour des questions de formalisme.* »

Pour télécharger le livre blanc,  
merci de vous rendre à l'adresse web ci-dessous :

<http://www.institut-de-la-protection-sociale.fr/livre-blanc-de-lips.html>

###

#### **A propos de l'Institut de la Protection Sociale**

Fondé en janvier 2011, l'Institut de la Protection Sociale (IPS) constitue un laboratoire et un réservoir d'idées inédit en France pour toutes questions liées à la protection sociale de l'entreprise. Son but est de promouvoir collectivement, particulièrement auprès des pouvoirs publics, les réflexions d'experts concernant la définition et la mise en œuvre d'une législation efficace au niveau des systèmes de prévoyance-retraite de la population active. Constitué principalement d'experts financiers, juridiques et fiscaux en la matière, l'IPS a pour vocation d'être un interlocuteur de premier plan au sein des débats de fond qui concernent la réforme de la protection sociale. <http://institut-de-la-protection-sociale.fr>

#### **Contact presse**

##### **Agence Shan**

**Olivier Durbize**

Tel : 01.42.86.82.48

Mob : 06.13.27.31.02

Email : [olivier.durbize@shan.fr](mailto:olivier.durbize@shan.fr)

#### **Institut de la Protection Sociale**

Une protection sociale à réformer - Des professionnels compétents et expérimentés  
Un laboratoire d'idées pour des propositions concrètes

